

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide face à un début d'incendie ;
Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblements et la conduite à tenir pour évacuer le personnels ou les visiteurs ;
Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation, et les consignes d'évacuation ;
Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne désignée au sein de l'établissement ou responsable chargé de l'évacuation.

PRE REQUIS :

Avoir 18 ans, être apte médicalement, savoir compter, lire et écrire le français.
Accessible aux personnes en situation de handicap sous conditions. Les pré requis sont vérifiés par l'employeur avant l'entrée en formation.

CONTENU THEORIQUE :

Connaissance de l'établissement, ses risques et ses moyens de lutte contre les incendies ;
Les causes et conséquences de l'incendie.
Le triangle de feu et les différentes classes de feu.
Les grands principes et moyens d'extinctions du feu.
Importance de l'évacuation lors d'un incendie.
Signal d'alarme, alerte aux services de secours, et mise en sécurité du personnel.
Procédures d'évacuation et consignes de sécurité.
Rôle des différents acteurs : chargés d'évacuation, guides et serre-files.
Définition des rôles et des moyens à mettre en place.
Point de rassemblement.

CONTENU PRATIQUE :

Représentation du bâtiment d'entreprise, attribution du rôle des guides files, serres files.
Audit du balisage des établissements, du chemin d'évacuation et des issues de secours - visite des locaux pour visualiser les zones à évacuer
Identification du point de rassemblement, consignes particulières
Recommandations sur l'élaboration des consignes d'évacuation

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE :

Interaction permanente entre les participants et le formateur.
Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes).
Mise en situation des participants par des exercices pratiques d'évacuation.

MODALITES D'EVALUATION :

Contrôle des connaissances théoriques et des savoirs faire pratiques par un formateur incendie qualifié et expérimenté. **(Ancien pompier de Paris)**

DUREE : 1/2 jour, soit 3h30